

► Certitudes et reniements

En quatre ans, les élus de la majorité de l'agglomération, Charles-Eric Lemaignan en tête, n'ont cessé de dire tout et son contraire, de décisions plus définitives les unes que les autres en reniements annoncés sans honte.

Pierre Bauchet, maire de Fleury-les-Aubrais - *Conseil d'agglomération du 23 octobre 2002.* « J'ai cru comprendre qu'Orléans, son maire et ses élus ne voulaient pas du tram-fer. Je ne vois pas comment on pourrait obliger la ville d'Orléans à supporter un tram-fer qu'elle ne veut absolument pas. »

Serge Grouard, député-maire d'Orléans - *Conseil d'agglomération du 3 octobre 2002.* « Quand j'entends dire "faisons un tram court", je dis que, pour le coup, c'est un tramway au rabais. Dans les documents que j'avais préparé, car ce débat est fondamental, j'avais écrit : "Je pense qu'il ne viendra à l'idée de personne de proposer une telle solution", c'est à dire un tramway court que j'appelle un tramway au rabais. Si nous faisons ce choix, ce serait mettre à bas cette logique fondamentale de solidarité intercommunale. »

Francis Duché, maire de Chécy, président de la Semtao - *Conseil d'agglomération du 23 octobre 2002.* « S'agissant du tram-fer, il faut évoluer. Je suis persuadé qu'un tram-pneu avec guidage est le meilleur produit. Deux exemples le montrent : le rayon de braquage et le bruit qui devient inexistant. »

Charles-Eric Lemaignan, Président du Conseil d'Agglomération - *Conseil d'agglomération du 5 octobre 2003.* « Je crois profondément qu'il nous faut pour notre agglomération un tram bus sur le tracé long, en passant par les mails. J'y crois non pas pour un choix au rabais, j'exprime un choix de conviction. Le tram-bus est un merveilleux engin qui fera encore des progrès, qui est sans doute l'engin de l'avenir. Toutes les autorités organisatrices et tous les exploitants avec qui j'en parle aujourd'hui regardent avec un intérêt évident tous les modes intermédiaires car ils ont l'avantage de combiner à la fois la modernité, la souplesse d'exploitation et un coût bien moindre. C'est pourquoi je vous proposerai, avec conviction et enthousiasme, de choisir un tram-bus, sans s'engager vis à vis du constructeur, qu'il soit Civis ou Philéas, on fera un appel d'offre sur un site long en passant par les mails. »

Jacques Chevallier, Maire de Saint-Jean de Braye - *Conseil d'agglomération du 23 octobre 2002.* « Le tram-fer n'est pas adapté et offre une capacité supérieure à ce qui nous est nécessaire. Le mode tram-pneu est largement suffisant. S'agissant des contraintes d'insertion, le tram-fer n'est pas le mieux adapté et loin de là, pour ce genre de situation et la solution tram sur pneu l'est beaucoup plus. De plus, on en peut pas dire que le tram-fer soit un produit innovant. Pourquoi se priver d'une solution qui évite ce problème de bruits de vibrations, telle que le véhicule sur pneu ? »

Muriel Chéradame, adjointe au maire d'Orléans - *La République du Centre du 26 octobre 2002.* « Ce sont 60 élus de l'agglomération qui, pendant un an, ont débattu sur l'opportunité d'une liaison en site propre d'est en ouest.. Ces 60 élus ont travaillé en tenant compte des innovations récentes des transports publics. En terme de modernité et d'invention, c'est bien le système de guidage optique du Civis qui a été salué et qui est plébiscité. »